

Règlement de la Carcassonnaise

Article 1. Organisation/Concept : La Carcassonnaise est une marche à caractère caritatif. Elle est organisée le dimanche 3 juin 2018 par Dépêche Events en collaboration avec une association ayant des actions caritatives.

Article 2. Responsabilité civile : Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celle de leurs préposé(e)s et de tous les participant(e)s à La Carcassonnaise. Un justificatif peut-être fourni à tout(e) participant(e) qui en fait la demande.

Article 3. Prix d'inscription : Le montant de l'inscription est fixé à 5 € jusqu'au dimanche 3 juin 8h45. Le montant total des inscriptions sera reversé intégralement à l'Association caritative choisie par DEPECHE Events.

Article 4. Inscriptions : La Carcassonnaise est une épreuve non compétitive ouverte aux licencié(e)s et non licencié(e)s, femmes et hommes né(e)s en 2008 et avant. L'inscription peut se faire soit :

- **par le biais du site www.semimarathoncarcassonne.com** jusqu'au **mercredi 30 mai 2018** (minuit)
- en renvoyant le bulletin d'inscription **par la poste à DEPECHE Events – Semi-marathon de Carcassonne – avenue Jean Baylet – 31100 TOULOUSE** et ce jusqu'au **lundi 28 mai 2018** (cachet de la poste faisant foi)
- **après le mercredi 30 mai** (minuit), les inscriptions se feront uniquement sur le village Semi-marathon au Stade Albert Domec – avenue du Général Sarrail à Carcassonne
 - le samedi 2 juin 2018 de 16h00 à 18h00
 - le dimanche 3 juin 2018 de 7h00 à 8h45

Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son inscription à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Article 5. Licence et certificat médical : La Carcassonnaise est une épreuve non compétitive qui de ce fait ne nécessite pas des participants d'être titulaire d'une licence ou d'un certificat médical.

Article 6. Autorisation parentale : Toute personne mineure doit être accompagnée d'un adulte. Une autorisation parentale spécifique devra obligatoirement être fournie par le représentant légal d'un mineur souhaitant s'engager.

Article 7. Retrait du road-book : Pour les inscrits par le biais du site www.semimarathoncarcassonne.com ou par courrier, les road-books seront à retirer au village Semi-marathon au Stade Albert Domec – avenue du Général Sarrail à Carcassonne :

- le samedi 2 juin 2018 de 16h00 à 18h00
- le dimanche 3 juin 2018 de 7h00 à 8h45

Article 8. Départ, parcours et arrivée : Le parcours de 9 km sera tracé en milieu semi-urbain. Le départ se fera à 9h30 du Stade Albert Domec à Carcassonne.

Article 9. Ravitaillement : Aucun ravitaillement ne sera prévu sur le parcours.

Article 10. Sécurité parcours : Les passages présentant un danger sur le parcours seront protégés par des signaleurs.

Article 11. Accompagnateurs : Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur le parcours.

Article 12. Barrière horaire : Le temps maximum pour effectuer La Carcassonnaise est fixé à 2h30. Le parcours ne sera plus sécurisé à partir de 12h00.

Article 13. Dotation : Les participants inscrits avant le mercredi 23 mai percevront un bandana.

Article 14. Remise du chèque fac-similé : Les inscriptions seront intégralement reversées à l'Association caritative choisie par DEPECHE Events. Un chèque fac-similé sera remis à cette structure lors de la remise des prix générale qui se déroulera le dimanche 3 juin à 11h15 sur le site d'arrivée au Stade Domec.

Article 15. Couverture photo, télévision, vidéo et droits : Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant La Carcassonnaise 2018 comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Article 16. CNIL : Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, les inscrits disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. Par l'intermédiaire de l'organisateur, les coureurs peuvent être amenés, s'ils l'ont demandé à leur inscription, à recevoir des propositions d'autres sociétés ou d'associations. S'ils ne le souhaitent plus, il leur suffit de nous écrire en nous indiquant nom, prénom, adresse et adresse email le cas échéant.

Article 17. Responsabilité participant : Tout(e) participant(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Tout(e) concurrent(e) prenant le départ reconnaît être préparé(e) en conséquence.

Article 18. Responsabilité organisateur : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage (vol, bris, perte...) subi par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

Article 19. Annulation de l'épreuve : Si La Carcassonnaise ne pouvait se dérouler comme prévu pour des raisons qui ne soient pas du fait des organisateurs, il ne sera effectué aucun remboursement. Les dotations dues seront néanmoins distribuées.

Article 20. Modification règlement : Pour des raisons de sécurité, l'organisateur se réserve le droit de modifier ce règlement.